

Pour payer vos factures de services périscolaires ou extrascolaires.

A partir du 26 avril 2021, vous devrez à votre première connexion **créer votre compte citoyen** sur

notre nouveau

Portail Famille ,

vous recevrez

un email d'activation

,
il sera nécessaire de

cliquer dessus

pour pouvoir

vous connecter la première fois

cliquez sur le lien ci dessous :

[Accès portail familles](#)